



Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de REAUVILLE (DROME) du 7 novembre 2016

L'an deux mil seize, le sept novembre à dix-huit heures,
le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Hélène SOUPRE, Maire.

Date de convocation : 28 octobre 2016

Présents : Mesdames : Monique ALLEGRE, Gertrude BARNIER, Régine BERTHELET-RANDON, Marcelle BOISSIER, Nadine DONNEAUD, Marie-Hélène SOUPRE

Messieurs : Gérard BARRIERE, Clément CHEVRU, Denis DIEMUNSCH, Alain GELIFIER

Absentes excusées : Chédia ALANORE a donné pouvoir à Gertrude BARNIER, Monique ALLEGRE jusqu'à 18h15 a donné pouvoir à Marie-Hélène SOUPRE

→ Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Régine BERTHELET-RANDON est désignée secrétaire de séance.

OBJET	Pour	Contre	Abst	Observations
<u>Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de 2015</u>	11	0	0	Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif, à partir des données fournies par la commune. A l'unanimité, les conseillers : <ul style="list-style-type: none">- adoptent le rapport- rendent public ce rapport par affichage et sur le site www.services.eaufrance.fr
<u>Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de 2015</u>	11	0	0	Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable, à partir des données fournies par la commune. A l'unanimité, les conseillers : <ul style="list-style-type: none">- adoptent le rapport- rendent public ce rapport par affichage et sur le site www.services.eaufrance.fr
<u>Subvention Noël 2016, amicale des écoles Montjoyer - Réauville</u>	9	2	0	La subvention annuelle remise à l'Amicale des Parents d'élèves est fixée chaque année sur la base d'une participation aux cadeaux de Noël faits aux enfants scolarisés dans le RPI Montjoyer-Réauville. Depuis plusieurs années, le montant est de 15 € / enfant. Des Conseillers proposent de passer ce montant à 18 € par enfant, d'autres à 20 € par enfant pour Noël 2016. La somme de 20€ par enfant est retenue à la majorité. <i>PS : le montant global est partagé avec la commune de Montjoyer qui est également favorable à une augmentation de la subvention et s'alignera sur la décision de Réauville.</i>



OBJET	Pour	Contre	Abst	Observations
<u>Prolongation des contrats aidés actuels</u>	11	0	0	<p>Secrétariat de mairie : contrat CAE de 6 mois en assistance aux conseillers municipaux et en gestion de la communication (bulletins, mémo, invitations,...), depuis le 14 décembre 2015. Le conseil accepte à l'unanimité de prolonger le contrat pour 6 mois, soit jusqu'au 13 juin 2017.</p> <p>Agent technique : contrat CAE de 6 mois en assistance à l'agent technique communal pour les travaux d'entretien du village, depuis le 4 juillet 2016. Le conseil accepte à l'unanimité de prolonger ce contrat de 6 mois, soit jusqu'au 3 juillet 2017.</p>
<u>Virements de crédits</u>	11	0	0	<p>FONCTIONNEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépenses supplémentaires de 10 940 € : entretien voirie, documentation, inscription enfants à Valrousse (augmentation du prix et du nombre d'enfants), ajustement frais de personnel (erreur dans budget 2016), prélèvement supérieur aux prévisions - Recettes supplémentaires de 27 842,20 € : vente d'un terrain de la ZA du Clavon à Valaurie, remboursement GROUPAMA des réparations vitres cassées de l'école, dotations,... <p style="text-align: center;">Réserve = + 16 902 €</p> <p>INVESTISSEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépenses supplémentaires de 1 770 € : complément de travaux pour le plateau traversant route d'Allan - Recettes supplémentaires de 1 302 € : remboursement TVA, amende de police pour la signalétique <p style="text-align: center;">Réserve = - 468 €</p> <p>Le Conseil accepte à l'unanimité les virements de crédits.</p>
<u>Demande d'aide financière du Comité Citoyen pour Réauville</u>	11	0	0	<p>Le Comité citoyen pour Réauville organise la projection du film « DEMAIN » à Réauville le 20 décembre et sollicite les Conseillers municipaux pour une aide financière à hauteur du tiers du droit de projection du film de 263 € TTC. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de verser 87 € au Comité citoyen pour Réauville, par le biais de l'APEG.</p>



OBJET	Pour	Contre	Abst	Observations
<u><i>Emploi ménage salle polyvalente</i></u> <i>*** décision prise à huis-clos ****</i>	11	0	0	Madame le Maire demande la création d'un emploi afin d'assurer l'entretien de la salle polyvalente et de la salle des fêtes (utilisée par l'école pour le sport) : <ul style="list-style-type: none">- En contrat à durée déterminée d'un an,- 3 heures par semaine + 2 heures supplémentaires en juillet et août pour l'entretien de la mairie, durant les congés de la salariée en charge de cette activité. Le Conseil accepte à l'unanimité la création de ce poste.
<u><i>Emploi d'agent adjoint technique territorial</i></u> <i>*** décision prise à huis-clos ****</i>	6	5	0	Le Conseil décide que le poste d'Adjoint Technique Territorial stagiaire pendant un an, devienne un emploi permanent à compter du 4 janvier 2017.

La séance est levée à 20h20.

Prochaine réunion du Conseil municipal **le 12 décembre 2016** à 18h00.

Le Maire
Marie-Hélène SOUPRE